

BULLETIN D'INFORMATION N°1



WWW.FFCK.ORG


**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


BRIE PICARDIE

 **Région
île de France**

1. Les instances de décision pendant la compétition

▪ Composition du Comité de compétition (jury de course) :

- Pierre MARTENS : Responsable Général de la compétition
- Jean Pascal CROCHET : Référent de la compétition Sprint
- David BERNARDEAU et Benoit GILLY : Référent de la compétition Sprint Paracanoë
- Daniel BONIN : Chef Juge
- Ludovic ROYE : DTN (ou son représentant)

2. Organisation générale : rôles de coordination

- Pierre MARTENS
 - Coordination de l'événement en lien avec les différents responsables
 - Garant du fonctionnement général et de la mise en place des postes en temps et en heure
 - Liaison avec les interlocuteurs locaux (Agglo, Ville VSM, UCPA...)
- Jean Pascal CROCHET
 - Dirige le comité de compétition en lien avec David BERNARDEAU et Benoit GILLY pour les courses paracanoë
- Daniel BONIN
 - Chef des juges
 - Membre du comité de compétition
 - Coordonne et anime l'équipe des juges
- Lionel FRAISSE et Pierre MARTENS
 - Référents Covid-19

3. Organisation générale : responsable de secteur

- Lionel FRAISSE
 - Responsable Gestion de course
- Arnaud CLAVERIE
 - Responsable SAD
- Remi GASPARD
 - Responsable suivi Vidéo
- Caroline JEAN
 - Responsable Communication
- Pierre MARTENS
 - Responsable sécurité à terre
- Jean-Pierre LATIMIER
 - Responsable Sécurité sur l'eau

4. Inscription

Début des inscriptions monoplaces, équipages et paracanoë, le **19 février à 20h**.

Clôture des inscriptions monoplaces, équipages et paracanoë, le **25 février à 20h00**. Aucune inscription ne sera prise après cette date.

Une dernière confirmation sur site sera possible pour les inscriptions des équipages et se fera le Dimanche 07 Mars de 16h30 à 17h00 à la Tour d'arrivée.

Pas de rajout de bateaux possible, seul l'ajustement des équipages par le Head Coach et les responsables de clubs pourront être effectués ou pour raisons médicales seront acceptées.



ATTENTION :

Cet Open de France s'organise sous contrainte COVID. L'objectif est de maintenir inchangé le processus de sélection olympique et paralympique, tout en respectant les protocoles sanitaires et contraintes réglementaires imposées par le gouvernement.

Les publics autorisés à concourir à date (sous réserve de nouvelles contraintes gouvernementales) seront composés à la fois :

- Des athlètes disposant d'une attestation PSQS ;
- Des athlètes inscrits sur une liste spécifique par la direction technique nationale après validation du ministère (cette liste sera néanmoins restreinte pour respecter les consignes nationales, tout en tenant compte de la réalité sportive de chaque épreuve).

5. Utilisation du stade Nautique

- Il est demandé d'observer la plus grande vigilance vis à vis de la circulation des véhicules sur le site. D'autre part, le strict respect des espaces autorisés et non autorisés pour le parking et ou la circulation est impératif.
- Compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie, les athlètes, les accompagnateurs et membres de l'organisation seront tenus de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires.
- **Important :** Le bâtiment du Pôle et la tour d'Arrivée sont en accès réservé pour l'organisation et ne sont pas accessibles aux compétiteurs. Des toilettes seront utilisables par toutes et tous sur le parvis.

6. Accès au stade nautique et parkings

- **Accès des véhicules : vous trouverez en annexe un « Pass » qu'il sera nécessaire d'éditer et de mettre sur le pare-brise de votre véhicule**
- Pour les compétiteurs Paracanoë qui le souhaitent un espace parking spécifique est mis à disposition à côté du ponton d'embarquement adapté.
- **Le parvis doit être prioritairement utilisé :**
1 pour les remorques
2 pour les véhicules de club
- En cas de besoin, les accompagnateurs et spectateurs qui n'auront pas de matériel technique à apporter sur site sont invités à se garer à l'extérieur du site (voir plan ci-dessous).



- Pas de gardiennage sur la zone du parvis, les tentes, vélos, pagaies et autres matériels restent sous la responsabilité de leur propriétaire.
- Ouverture du bassin au lever du jour et fermeture du bassin au coucher du soleil.
- Les athlètes sont prié.e.s de libérer les lignes d'eau de course 10 minutes avant le début des épreuves, et durant toute la durée des épreuves.
- Une réunion d'information et d'échanges sera proposée prochainement en visioconférence avec et pour les cadres des clubs et des régions. Le jour, l'heure et la thématique de cette réunion vous sera communiquée ultérieurement.
- Une buvette sera présente le samedi et le dimanche de la compétition accessible sous le format d'un drive afin de garantir une restauration.



ATTENTION

Informations mesures sanitaires :

- La distanciation physique devra être appliquée sur toute la durée de la compétition,
- Port du masque **OBLIGATOIRE en intérieur et extérieur sur le site de la compétition** sauf pour les athlètes pendant leur course et/ou pratique d'échauffement sur l'eau,
- Les personnes qui présenteraient des symptômes de la Covid-19 (fièvre, toux,...) ne doivent pas se rendre sur le site de la compétition,
- Pour les personnes considérées « cas contact », vous devez impérativement effectuer un test COVID avant de venir sur le site de la compétition,
- Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie de l'ensemble des zones sur le site de compétition,
- Mise en place spécifique de poubelles pour les masques, lingettes, gants,,
- Afin d'éviter un maximum tout rassemblement, les programmes et résultats seront communiqués par le groupe WhatsApp.

Nous demandons aux clubs, juges, arbitres et accompagnateurs de venir avec :

- Masques
- Gel hydroalcoolique

La FFCK étant protectrice de l'environnement, nous vous remercions de privilégier les masques réutilisables.

Informations sécurité :

Pendant l'utilisation du stade nautique, la sécurité relève de la responsabilité des sportif.ve.s et de leur club. L'organisation ne pourra être mise en cause en cas d'incident.

Des bateaux moteurs seront déployés sur le site de course mais ils ont vocation à intervenir pour les cas exceptionnels de dessalages.

Merci aux clubs de bien prévoir les autorisations parentales pour les mineur.e.s, en cas d'incident le responsable du club devra gérer l'accompagnement de l'athlète à l'hôpital le plus proche.

7. Grilles de progression

Le principe permet à chaque athlète de participer à une finale. Pendant l'Open de France, l'accession et la répartition des athlètes dans les différentes finales se fait en fonction des temps sur les séries.

L'organisation des courses se fera sur 9 couloirs.

8. Entraînement : essais des systèmes de départ

- Vendredi 05 mars entre 16h30 et 17h00

9. Contrôle du matériel

▪ Contrôle « avant course » :

- Le contrôle des bateaux avant les épreuves est libre et sous la responsabilité de chaque sportif,
- Une pesée libre sera ouverte le vendredi 05 mars à partir de 16h00, côté « parvis »
- Durant les courses, la pesée des bateaux est réservée à la pesée officielle et se trouvera sur le parvis (cf plan en annexe).

▪ Contrôle « après la course » :

- Un contrôle complet sera effectué par tirage au sort durant toutes les épreuves

▪ Matériel de mesure embarqué :

- Un bateau ou un concurrent peut être équipé d'un dispositif qui fournit des informations, mais le retour direct d'informations n'est pas autorisé pendant la course (en temps réel). Le poids de ce matériel est inclus dans le poids du bateau.

10. Listes de départ et diffusion des informations

Les listes de départ seront diffusées sur le site internet et page Facebook CEL et Paracanoë le Mercredi 03 mars en début de soirée.

Pendant la compétition, l'ensemble des informations et des listes de départ seront diffusées via un groupe « WhatsApp » pour lequel une ou deux personnes par club pourront s'inscrire (Chaque club doit prévoir son groupe « WhatsApp ») en « flashant » le code suivant (celui-ci sera également disponible directement sur le site) :



11. Informations complémentaires pour les épreuves Paracanoë :

- Samedi 06 mars :

- matin sur 200 mètres (Série et finale). Les athlètes participeront aux courses du programme Sprint.

- Après midi sur 200 mètres (Finale). Les athlètes participeront aux courses du programme Paracanoë

- Dimanche 07 mars (uniquement pour les athlètes doublant kayak et pirogue) :

- après midi sur 200 mètres (2 finales dans l'embarcation non courue). Les athlètes participeront aux courses du programme Paracanoë.

- Classification : une séquence de classification est proposée lors de l'Open de France.

Informations et inscriptions Yann LE CARRER

Responsable national de classification Paracanoë

yann.lecarrer@gmail.com /06 89 02 20 61

Plus d'infos : <https://www.ffck.org/paracanoee/competitions/reglements>



**OPEN DE
FRANCE**
SPRINT & PARACANOE

PASS ACCES VEHICULES CLUB
pour le Parvis
OPEN de France
SPRINT ET PARACANOE
06 au 08 mars 2021



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË KAYAK
ET SPORTS DE PAGAIE

Stade nautique olympique d'Ile-de-France,
Route de Torcy - 77360 VAIRES SUR MARNE
Tél. +33 (0)1 45 11 08 50



www.ffck.org

Plan du site

